



## L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE PONT-A-CELLES RECHERCHE 2 OUVRIERS VOIRIE (H/F) – CDD

### **VOTRE FONCTION**

Vous travaillerez au sein d'une équipe composée de 8 ouvriers et veillerez notamment, seul ou en équipe, à l'état des revêtements des voiries, des trottoirs et des espaces piétonniers ainsi que des accotements et divers aménagements.

Vous vous occuperez également de la signalisation et du mobilier urbain.

vous serez amené à participer à des gardes notamment pour le salage et le déneigement.

### **VOTRE PROFIL**

Vous disposez d'une expérience utile dans le métier et vous respectez les normes de sécurité en vigueur.

Vous faites preuve de conscience professionnelle, d'autonomie et de rigueur dans l'exécution de votre travail.

Vous êtes capable de travailler en équipe et vous êtes flexible.

### **CONDITIONS**

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur minimum
- Avoir un permis C avec CAP valable
- Disposer d'une formation de grutier ou engins de terrassement sera un atout

Vous devrez fournir au plus tard au moment de l'engagement un extrait de casier judiciaire de type 1 et un passeport APE.

### **Nous vous proposons**

- un CDD de 3 mois avec, pour l'un des postes, CDI possible et pour l'autre, prolongation possible;
- la reprise de toute l'ancienneté utile à la fonction (avec un maximum de 25 ans) ;
- des prestations variées dans un environnement professionnel caractérisé par l'autonomie, la confiance, le sens du travail, l'humain, la responsabilité, ...

**Les candidatures** (lettre de motivation et CV) seront à transmettre **pour le 26 décembre inclus au plus tard** par mail ([personnel@pontacelles.be](mailto:personnel@pontacelles.be)).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Nathalie COLSON – responsable service RH (tél. 071/84.90.79).

